

Jonquière, 7 février 2022

AUX PARENTS POUR LA VACCINATION DES ÉLÈVES

## **Objet : Vaccination contre la COVID-19 en milieu scolaire**

---

Chers parents,

L'administration de la 2<sup>e</sup> dose des jeunes âgés entre 5 et 11 ans est débutée dans tous nos sites fixes de vaccination. Il est donc possible de prendre rendez-vous dans l'un de nos six sites ou, pour ceux qui le préfèrent, procéder à la vaccination en milieu scolaire.

Afin de permettre à l'ensemble des enfants âgés de plus de 5 ans de participer à la campagne de vaccination, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en collaboration avec les institutions scolaires de la région, offrira à compter du 10 février prochain, la vaccination en milieu scolaire.



**IMPORTANT – Nous vous invitons à consulter dès maintenant le document *Aide à la décision pour les parents des élèves de 5 à 12 ans – Vaccination contre la COVID-19* joint en annexe, car celui-ci vous indiquera les actions à prendre selon la situation de votre enfant.**

### **Enfant de 5 à 11 ans qui reçoit une 1<sup>re</sup> dose**

Il sera possible pour les enfants âgés entre 5 et 12 ans de se faire vacciner pour la 1<sup>re</sup> dose. Il est obligatoire que l'un des parents remplisse le formulaire de consentement afin que l'enfant reçoive son vaccin contre la COVID-19 en milieu scolaire. Ce formulaire est disponible à partir de ce lien : <https://clients3.clicsante.ca/67005/take-appt>

### **Enfant de 5 à 11 ans qui reçoit une 2<sup>e</sup> dose**

Pour les enfants ayant reçu la 1<sup>re</sup> dose en milieu scolaire, la plateforme Clic Santé fera parvenir un courriel à l'un des parents pour confirmer la date de vaccination en milieu scolaire à peu près 48 heures avant la journée de vaccination.

Un enfant ayant reçu la 1<sup>re</sup> dose dans l'un de nos sites de vaccination pourra obtenir sa 2<sup>e</sup> dose en milieu scolaire. Pour ce faire, vous devez annuler le rendez-vous du site de vaccination et utiliser le lien suivant : <https://clients3.clicsante.ca/67005/take-appt>

*Il s'agit du bon formulaire, même si celui-ci fait référence à une première dose*

### **Enfant de 12 ans et plus qui reçoit une 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> dose**

Les enfants âgés de 12 ans et plus pourront recevoir une 1<sup>re</sup> dose ou une 2<sup>e</sup> dose selon leur statut vaccinal. Il est obligatoire que l'un des parents remplisse le formulaire de consentement afin que l'enfant reçoive son vaccin contre la COVID-19 en milieu scolaire. Ce formulaire est disponible à partir des liens suivants selon les centres de services scolaires : <https://clients3.clicsante.ca/67005/take-appt>

## Précisions sur la vaccination des élèves ayant fait la COVID-19

Depuis l'automne dernier, il est possible que votre enfant ait contracté la COVID-19. Si c'est le cas, une 2<sup>e</sup> dose de vaccin lui est quand même proposée.

Si votre enfant a fait la COVID-19 en même temps ou après sa 1<sup>re</sup> dose de vaccin, une 2<sup>e</sup> dose lui est recommandée. Le tableau ci-dessous présente les recommandations qui s'appliquent selon la situation qui vous concerne :

Situation	Recommandation
Votre enfant a eu un <b>test TAAN positif à la COVID-19</b> (test fait en clinique de dépistage)*	Il est recommandé d'attendre 3 mois après le test TAAN positif avant de recevoir un vaccin contre la COVID-19 parce que la maladie protégera votre enfant durant cette période.
Votre enfant a eu un <b>test rapide positif à la COVID-19</b> (test fait à la maison)*	Il est recommandé de faire vacciner votre enfant à la date prévue, même s'il est probable que votre enfant ait fait la COVID-19, mais en l'absence d'un test TAAN, vous ne pouvez pas en être certains.  Vous pourriez aussi choisir d'attendre 3 mois si vous croyez qu'il a fait la maladie parce que celle-ci le protège pendant au moins 3 mois. Toutefois, en cas de faux positif au test rapide, votre enfant pourrait ne pas être bien protégé contre la COVID-19 jusqu'à ce qu'il reçoive sa 2 <sup>e</sup> dose.
Votre enfant a eu des <b>symptômes de la COVID-19</b> sans qu'aucun test n'ait été fait*	Il est recommandé de faire vacciner votre enfant à la date prévue.  Vous pouvez aussi choisir d'attendre 3 mois si vous croyez qu'il a fait la maladie parce que celle-ci le protège pendant au moins 3 mois. Toutefois, dans le cas où ses symptômes auraient été causés par un autre virus, votre enfant pourrait ne pas être bien protégé contre la COVID-19 jusqu'à ce qu'il reçoive sa 2 <sup>e</sup> dose.
<i>*Il n'est pas dangereux de recevoir une dose de vaccin même si la maladie a eu lieu depuis moins de 8 semaines.</i>	

- Si votre enfant est maintenant âgé de 12 ans, il recevra le vaccin Pfizer conçu pour les personnes de 12 ans et plus.
- Si vous avez déjà consenti à la vaccination de votre enfant, le formulaire signé demeure valide et vous n'avez rien à retourner à l'école. Vous pouvez modifier votre décision à n'importe quel moment.
- Si vous avez refusé la vaccination, vous pouvez y consentir afin que votre enfant puisse recevoir sa 1<sup>re</sup> dose à l'école. Dans ce cas, remplissez le formulaire via la prise de rendez-vous Clic Santé après avoir consulté le dépliant *Vaccination contre la COVID-19 pour les jeunes âgés de 5 à 11 ans*. Vous devrez prendre rendez-vous en centre de vaccination afin que votre enfant reçoive sa 2<sup>e</sup> dose. Aucune autre séance de vaccination contre la COVID-19 n'est prévue dans son école.
- Pour modifier votre consentement, contactez l'école de votre enfant ou retournez-leur directement le formulaire de refus ci-dessous rempli et signé avant le jour de la vaccination. Si vous modifiez votre consentement, vous devrez prendre rendez-vous en centre de vaccination afin que votre enfant reçoive sa 2<sup>e</sup> dose. Aucune autre séance de vaccination contre la COVID-19 n'est prévue dans son école.

Voici quelques consignes à savoir avant de vous présenter au rendez-vous avec votre enfant :

- Le port du masque sera obligatoire.
- Apportez sa carte d'assurance maladie.
- Votre enfant doit porter un chandail à manches courtes.

Pour plus d'informations concernant la campagne de vaccination des enfants de 5 à 11 ans, nous vous invitons à consulter la page [Québec.ca/vaccinjeune](https://quebec.ca/vaccinjeune). Il est également possible pour vous d'obtenir du soutien téléphonique en contactant le 1 877 644-4545 (sans frais).



**REFUS À LA VACCINATION**

Prénom et nom de l'enfant :	
Prénom et nom du parent ou du tuteur :	
Votre statut :	<input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur
N° de téléphone où l'on peut vous joindre :	

**JE NE SOUHAITE PAS** que mon enfant soit vacciné à l'école contre la COVID-19.

\_\_\_\_\_

*aaaa/mm/jj*

\_\_\_\_\_

*Signature du parent ou du tuteur*